

**DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----  
**CANTON DE ROYAN**

-----  
**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 20.101**

L'an deux mille vingt, le 15 octobre 2020, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 09 octobre 2020

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 09 octobre 2020

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par Mme Corinne MAROLLEAU  
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE  
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : **DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE ROYAN AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFIPADE (ASSOCIATION DES FICHIERS PARTAGÉS DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN POITOU-CHARENTES)**

**RAPPORTEUR** : M. SIMONNET

**VOTE** : 2 CONTRE  
31 POUR

La Ville de ROYAN a adhéré en décembre 2012 au dispositif de demande de logement social en Poitou-Charentes, fichier géré par une structure associative, dénommée « AFIPADE ».

Cette association est chargée du fonctionnement, de la gouvernance et du financement du dispositif au niveau régional.

Ce fichier, partagé via le WEB, permet d'enregistrer les demandes, faire la mise à jour de la demande, d'accéder à l'historique des propositions, et de dématérialiser les pièces administratives par internet.

Il permet également la production de statistiques de tout ordre.

En tant qu'adhérent et donc membre de droit, le Conseil municipal de la Ville de ROYAN doit procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant, pour siéger au conseil d'administration et dans les instances décisionnelles de l'association.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

### DÉSIGNE

- Monsieur Bruno JARROIR, Conseiller municipal délégué à la Politique du Logement, comme membre titulaire,
- Madame Sylvie BELLET, Responsable du service logement de la Ville de Royan, comme membre suppléant,

pour siéger au conseil d'administration de l'Association des Fichiers Partagés de la Demande de Logement Social en Poitou-Charentes (AFIPADE).



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO